

La Minute d'ARC HORLOGER n°2

Chères et Chers porteurs et partenaires d'Arc Horloger,

Quelle structure dès 2023 ? Première étape de consultation. Association, fondation ou groupement d'intérêt public ? Quelles seront les missions de la structure qui succédera à Arc Horloger en 2023 ? Et quel sera son fonctionnement ? Trois démarches d'aide ont été lancées au cours des dernières semaines: une **opération de benchmark** qui a permis de passer à la loupe six institutions à but proche ou apparenté et en tirer de nombreux enseignements ; un **accompagnement juridique** par le bureau français Adaltys Avocats, pour organiser au mieux la structure transfrontalière à venir ; enfin, une **première consultation** des parties prenantes aura lieu ces prochaines semaines, afin de tenir compte au mieux des besoins et d'être au plus près de la réalité du terrain. Toute personne intéressée par le projet peut participer à cette consultation jusqu'au lundi 28 juin à midi : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe-YhPeALxbK-HYXYIpExiMtOD-DbWyllpizTxZpq38-pWqTw/viewform>

Un logo pour Arc Horloger et les porteurs de savoir-faire. Contrairement aux sites inscrits à la Liste du Patrimoine culturel de l'UNESCO, les éléments inscrits sur la **Liste du patrimoine culturel immatériel ne sont pas dotés de label UNESCO** en raison de la nature partagée et non exclusive du patrimoine vivant. Cependant, il existe un emblème du Patrimoine culturel immatériel, propriété de l'UNESCO, dont l'utilisation peut être autorisée selon des conditions particulières. Pour clarifier la situation, un groupe de travail émanant du comité des experts a élaboré durant les premiers mois de 2021 une notice d'information sur la communication relative à l'inscription (cf. doc. joint). Par ailleurs, l'atelier de graphisme suisse Enzed a récemment reçu la délicate mission **de créer un visuel spécifique à Arc Horloger et aux détenteurs de savoir-faire** en mécanique horlogère et en mécanique d'art.

Parution du catalogue *Transmissions. L'immatériel photographié*. Accompagnant l'exposition du même nom présentée au Musée du Temps à Besançon et au Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds jusqu'en novembre 2021, **la publication est fraîchement sortie de presse**. Publiée sous la direction de Régis Huguenin et Laurence Reibel, elle traite de la question du Patrimoine culturel immatériel sur le territoire de l'Arc jurassien franco-suisse au travers de la photographie en tant que production artistique contemporaine. Edité par Silvana Editoriale, ce catalogue bilingue français/anglais comprend une vingtaine de contributions d'auteurs et de spécialistes, 148 pages et 120 illustrations. En vente dans les boutiques des deux musées, ainsi que dans toutes les librairies au prix de 28€ /28 CHF ISBN 9788836647293.

Le projet de Musée unique de Sainte-Croix en plein essor. Le projet de Musée unique prend forme et son financement est en grande partie assuré. Après le rachat de l'exceptionnelle collection de boîtes à musique Baud, les responsables du projet ont développé un concept original, réunissant les collections de trois musées – CIMA, Musée des arts et des sciences et Musée Baud, à L'Auberson. L'idée est de **faire dialoguer la mécanique d'art et l'histoire de la région** dans un espace d'exposition et de **créer un véritable pôle de compétence de la mécanique d'art**. En effet, outre la conservation et la valorisation des collections, il s'agira de transmettre des savoir-faire et des connaissances, notamment en collaborant étroitement avec des artisans et des institutions de formation. Le projet, débuté en 2014, devrait voir son aboutissement avant la fin 2022. Pour tout renseignement supplémentaire : www.musee-unique.ch

A vos agendas !

- **Samedi 19 juin**, septième édition des **24h du temps** à Besançon. Au programme, des expositions de professionnels et de créateurs, une bourse horlogère, des rencontres autour de formations spécialisées, des visites thématiques, des animations autour de l'établi et des ateliers ludiques. A retenir : d'une part, cette **édition sera très franco-suisse**, avec la présence du MIH de la Chaux-de-Fonds et du Musée d'horlogerie du Locle ainsi que des conférenciers de l'ensemble de l'arc jurassien ; d'autre part, l'**ENSMM** (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon) participera à la manifestation pour la première fois, avec des visites de labos de recherche qui se prolongeront jusqu'aux portes de l'Observatoire et dans les ateliers d'entreprises. L'intégralité du programme sur www.les24hdutemps.fr
- **Du 25 au 27 juin**, manifestation **Les fleurs du patrimoine**, pour marquer le 12^e anniversaire de l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Des visites insolites, un damier fleuri, des expositions et des animations. Pour en savoir plus : www.urbanismehorloger.ch
- **Du 5 au 30 juillet**, la formation **Secrets de Maîtres : introduction à la mécanique d'art** est proposée à Sainte-Croix. Une occasion exceptionnelle de s'initier au monde des savoir-faire horlogers et de la mécanique d'art. Informations et inscription sur www.mec-art.ch
- **Mardi 28 septembre**, au Swiss Convention Center, à Lausanne, journée d'étude **De nouvelles complications dans le monde horloger ?** organisée par la Société suisse de chronométrie : https://www.ssc.ch/fileadmin/user_upload/Journee_d_Etude/JE2021/SSC_JE2021_programme_early_birds.pdf

Bien cordialement,

Les chefs du projet Arc Horloger

Hervé Barioulet et France Terrier

Suivez l'actualité d'Arc Horloger sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

arcjurassien.ch, Rue de la Paix 13, 2300 La Chaux-de-Fonds

Grand Besançon Métropole, Direction Stratégie et Territoires, La City, 4, rue Gabriel Plançon, 25043 Besançon Cédex

Les financeurs du projet

